



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ~~soixante~~ <sup>QUATRE VINGT TREIZE</sup>, le 9 juillet à 20H00  
le Conseil municipal de la Commune de Brénilis  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous  
la présidence de Mr Olivier HERRY Maire.

OBJET :

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Admission en non-valeur  
redevances d'eau impayées

Date de convocation du Conseil municipal : 1<sup>er</sup> juillet 1993

PRÉSENTS : MM. Tous les conseillers municipaux à l'exception.

EXCUSE : ECORCHARD André.

ABSENTS : MM. CORRE Yves. DERRIEN Yann.

M. MIOSSEC Jean

a été élu secrétaire.

Le Conseil Municipal,  
Après avoir délibéré,  
Décide d'admettre en non-valeur une somme de 600 F correspondant à des  
redevances d'eau impayées.

Année 1990 :

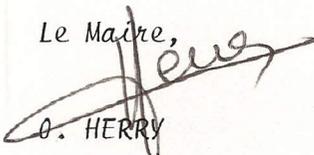
COOKE Paul	100.00 F	
HERVE Philippe	100.00 F	= 200.00 F

Année 1991 :

COOKE Paul	100.00 F	
BEN Marie-France	100.00 F	
MONNIER Jean-Paul	100.00 F	
LOLLICHON Bertrand	100.00 F	= 400.00 F

Ainsi délibéré en séance les jours, mois et an précipités, pour extrait certifié  
conforme au registre.

A Brénilis, le 13 juillet 1993

Le Maire,  
  
O. HERRY

